

Avis de vacance

Poste : Chargé(e) de mission aux affaires européennes (poste en CDI – basé à Paris 14^{ème})

Catégorie : 2 / Cadre Fonction publique : A

Cotation RIFSEEP CNC : D1

Direction/service : Direction Financière et Juridique

Description du poste

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est un établissement public à caractère administratif, placé sous l'autorité du ministère de la culture, chargé de concevoir et mettre en œuvre la politique de l'Etat dans les domaines du cinéma et des autres arts et industries de l'image animée, notamment ceux de l'audiovisuel, de la vidéo et du multimédia, dont le jeu vidéo.

La Direction Financière et Juridique (DFJ) est chargée de préparer et de mettre en œuvre le budget de l'établissement, d'assurer le suivi de son exécution et son contrôle de gestion.

Elle évalue l'incidence financière des projets et des actions menés par le CNC.

Elle assure une fonction permanente de réglementation sur tout le champ des interventions de l'établissement.

Elle suit également l'évolution des modes de soutien du secteur économique.

Missions

Sous l'autorité du directeur adjoint en charge des affaires juridiques et européennes :

- Il (elle) suit et traite les dossiers européens du CNC et tout particulièrement la mise en œuvre des règles européennes relatives aux aides d'Etat et ayant trait aux secteurs de l'audiovisuel et du numérique.
- Il (elle) participe à la mise en œuvre des actions du CNC au niveau européen.
- Il (elle) participe à la préparation des positions françaises et la défense des intérêts du CNC dans les enceintes européennes et internationales, en assurant le cas échéant la coordination avec les autres directions du CNC, les autres ministères concernés et les organismes professionnels français et européens.

Activités

« Sécurisation » juridique des aides du CNC :

- Suit la mise en œuvre des obligations en matière d'aide d'Etat, informe et alerte ses interlocuteurs internes (directions du CNC concernées).
- Prépare les notifications et informations des aides d'Etat, en lien avec les directions du CNC concernées et s'assure de la mise en œuvre des dispositifs en conformité avec le droit européen des aides d'Etat.
- Etablit les rapports annuels et assure la mise en œuvre des obligations de transparence.
- Suit les procédures devant la Cour de Justice de l'Union européenne et participe à l'établissement de la position du CNC dans les affaires contentieuses et préjudicielles au niveau européen.
- Contribue à l'élaboration de la position du CNC dans les procédures contentieuses au niveau national en matière d'application de la réglementation des aides d'Etat.

Appui à la définition et à la mise en œuvre de la stratégie en affaires européennes :

- Participe à la définition de la position du CNC en matière de politiques européennes : suivi des textes proposés par la Commission européenne et des discussions au Parlement européen et au Conseil, rédaction de notes d'actualité et de notes de synthèse, rédaction d'éléments de langage pour la Présidence du CNC et le cabinet du ministre de la culture, rédaction de comptes-rendus de réunions.
- Effectue une veille sur les dossiers européens intéressant le CNC (droit de la concurrence, régulation audiovisuelle, soutien aux industries culturelles, soutien à l'innovation, fiscalité du numérique) et informe les directions et la Présidence du CNC des développements politiques et juridiques.

- Suit les activités du Relais Culture Europe et la mise en œuvre du programme MEDIA (évolution du cadre législatif, performances des projets français, etc.). Peut représenter la France au comité de gestion du programme Europe créative ou aux autres comités d'experts européens.
- Suit les activités d'autres organisations européennes (Observatoire européen de l'audiovisuel) et des autres CNC européens. Participe à l'animation, pour le CNC, de l'association des EFAD : participe aux groupes de travail des EFAD, prépare les réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale, contribue à l'élaboration et à la défense des positions françaises.
- Contribue à l'élaboration et à la défense de positions communes, communiqués de presse.
- Organise tous événements liés à l'Europe et à l'Union européenne.

Particularités

Possibilité de déplacements en France et à l'étranger.

Connaissances

- Maîtrise du droit de l'Union européenne avec une bonne connaissance des règles européennes en matière d'aides d'Etat et de concurrence.
- Connaissance du fonctionnement des institutions européennes et internationales (aspects réglementaires, législatifs et juridictionnels)
- Connaissance de l'environnement professionnel du CNC (Cinéma, audiovisuel, multimédia, jeu vidéo).

La maîtrise du droit public français est un plus.

Savoir-faire opérationnel

Une parfaite maîtrise de l'anglais à l'oral comme à l'écrit. La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues européennes est un plus.

- Fortes compétences rédactionnelles.
- Capacité d'analyse et de synthèse.
- Forte réactivité et disponibilité.

Savoir-faire relationnel

- Aisance relationnelle et à l'oral.
- Création et animation de réseau.

Etudes exigées (sanctionnées)

- Formation : Bac+3 minimum ou équivalent reconnu.
Il est précisé que le recrutement ne pourra avoir lieu que si le(la) candidat(e) retenu(e) remplit effectivement les conditions administratives et de diplôme.

Expérience

- Une première expérience dans le secteur des affaires européennes est nécessaire.

Vacance à pourvoir

- Mobilité interne d'un agent titulaire de catégorie A ou contractuel de catégorie 2
- Affectation ou détachement au CNC d'un agent titulaire de catégorie A
- Promotion d'un agent contractuel de catégorie 3
- Recrutement externe (CDI)

Salaires de départ (hors détachement et mobilité interne)

- De 29 335 € à 35 822 € bruts annuels (défini statutairement selon l'expérience professionnelle)

Candidature – CV + lettre de motivation : par courriel à : recrutement@cnc.fr

Date limite de dépôt : 18 juillet 2022

Fait à Paris, le 17 juin 2022

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations, le CNC, en accord avec la politique du Ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations.